

Communiqué de Presse

du Docteur Jacques CHABAL, Maire du Cheylard

Le Cheylard, le 10 juillet 2026

**La Baignade de Chambaud, dans la vallée de l'Eyrieux,
n'ouvrira pas cet été !**

La Ville du Cheylard informe les amoureux (habitants ou touristes) de nos baignades naturelles pleines de notre profonde nature que nous aimons tant : Chambaud ne pourra ouvrir cet été 2026.

En dépit de très nombreux échanges, courriers, mails, dossiers... et ce depuis des mois avec certains services d'Etat et l'autorisation tardive, prise administrativement, le Maire du Cheylard a préféré interrompre la mise en eau, devant l'épisode de sécheresse exceptionnel que nous vivons.

Respectueux de la légalité et malgré un rapport d'expertise concluant à la conformité du dossier, cette décision de fermeture entraine un désagrément majeur pour cet établissement public emblématique de la vallée. Ce lieu de baignade très attendu de tous (attractivité et développement économique...), il a fallu néanmoins prendre cette douloureuse décision (préservant ainsi tous les Responsables d'infractions pénales).

Bien entendu, la commune du Cheylard poursuivra avec détermination l'ensemble des démarches nécessaires pour que cette baignade puisse rouvrir toutes les années qui viennent, pour le bien-être de tous, en communion avec notre nature.